TOURISME FACTEUR DE PAIX ET DE COHESION SOCIALE DANS LA REGION D'AGADEZ (NIGER)

MOUSSA DIT KALAMOU Mahamadou*
Université d'Agadez, BP 199 Agadez, Niger
E-mail: mmkalamou@gmail.com

(Received 17 October 2020– Accepted 23 December 2020)

Résumé.- *Le Niger recèle d'importantes potentialités touristiques, notamment des sites touristiques et les espèces rares ou menacées de disparition (la girafe, l'addax, l'oryx…). Cette caractéristique de la diversité biologique est favorable au développement d'un écotourisme, d'un tourisme de vision et durable. L'activité touristique est principalement concentrée dans deux pôles qui sont la partie Nord du pays et la région du fleuve et du Parc National du W du Niger sur les trois pôles existants (pôle Nord dans la région d'Agadez, pôle Ouest de la région du fleuve et pôle centre – Est de la région de Zinder. Le secteur du tourisme génère d'importantes ressources financière et de l'emploi aux jeunes et femmes Nigériennes. Il contribue dans le développement socio-économique des régions à fortes potentialités touristiques pendant les périodes de certitude sécuritaire. De même, le brassage intercommunautaire, la découverte du milieu et la rentabilité concourent à booster l'économie dans un contexte de paix et de cohésion sociale pour le pays. Néanmoins, le tourisme qui est une activité à forme multiple pourrait conduire à des fléaux comme la migration irrégulière et la débauche si elle est mal contrôlée et non sécurisée par les acteurs en charge de la gestion. En se basant sur les recherches bibliographiques et la connaissance du milieu, ce présent travail traite du tourisme, facteur de paix et cohésion sociale au Niger en général et à Agadez en particulier.*

Mots clés: *Tourisme, migration, paix, développement, Niger*

TOURISM A FACTOR OF PEACE AND SOCIAL COHESION IN AGADEZ REGION (NIGER)

Abstract.- *Niger conceals important tourist potentialities, in particular tourist sites and rare or endangered species (the giraffe, the addax, the oryx...). This characteristic of biological diversity is favourable to the development of ecotourism, visionary and sustainable tourism. The tourist activity is mainly concentrated in two poles which are the northern part of the country and the region of the river and the W National park of Niger on the three existing poles (North pole in the region of Agadez, West pole of the region of the river and central-east pole of the region of Zinder. Indeed, the tourism sector generates important financial resources and employment for young Nigerien women and men. It has proved its worth in the socio-economic development of regions with high tourism potential during periods of security certainty. Thus, inter-community mixing, discovery of the environment and profitability contribute to boosting the economy in a context of peace and social cohesion for the country. Nevertheless, tourism, which is a multifaceted activity, could lead to scourges such as irregular migration and debauchery if it is poorly controlled and not secured by the actors in charge of management. Based on bibliographical research and knowledge of the environment, this article will deal with tourism as a factor of peace and social cohesion in Niger in general and in Agadez in particular.*

Key words: *Tourism, migration, peace, development, Niger*

Introduction

Les déplacements touristiques ne cessent de prendre de l'ampleur, sur le plan international comme dans les cadres nationaux: le nombre de touristes internationaux est passé de 25 millions en 1950 à 457 millions en 1990 pour atteindre 550 millions en 1995.

Soit une croissance régulière de 7% par an depuis 1950 en dépit des contrariétés conjoncturelles qui peuvent crisper les marchés [1]. Le Niger est un pays à fortes potentialités touristiques tels que les sites de l'Aïr, le Ténéré, la zone du fleuve et celle du centre-est du Niger. Ces sites constituaient ainsi les principales zones d'attractions touristiques qui faisaient du Niger une destination très prometteuse dans le cadre du développement socio-économique du pays. Toutefois, malgré les efforts consentis dans la paix et le domaine sécuritaire, des perturbations surviennent de temps en temps et entravent le bon déroulement des saisons touristiques. Le tourisme désigne à la fois une migration, le fait de voyager, pour son plaisir hors de son espace du quotidien, des lieux de vie habituels, et d'y résider de façon temporaire en toute quiétude et sans aucun soucis sécuritaire. Le tourisme est aussi un secteur économique qui comprend l'ensemble des activités liées à la satisfaction et aux déplacements des touristes. Le tourisme est une activité lucrative qui s'exerce sous différentes formes à savoir le tourisme responsable, solidaire, équitable ou encore l'écotourisme. Le domaine du tourisme durable possède un nombre incalculable de variantes. Le point commun entre toutes ces notions est le respect des principes du développement durable [2]. La région d'Agadez constitue aujourd'hui une source de revenus non négligeables pour les populations vivant aux allants tours des sites touristiques au Niger.

1.- Matériels et méthodes

Nous nous sommes basés sur une recherche bibliographique et une collecte des informations auprès des acteurs du domaine, des services compétents et des organisations non gouvernementales de la région d'Agadez. Ce thème sera abordé par un chercheur, développeur qui l'analysera avec une vision autre que celle du spécialiste du domaine touristique, puis partagé avec tous les participants à cette communication. Il est tenté de montrer comment le tourisme en tant qu'activité économique du secteur tertiaire au Niger est non seulement un outil de développement mais aussi joue le rôle de facteur de paix et de cohésion sociale.

2.- Résultats et discussions

Au Niger, le tourisme est marqué par un ralentissement de l'activité dû à l'incertitude sécuritaire dans les zones touristiques en particulier et qui est l'œuvre du banditisme résiduel et des actions isolées des groupes terroristes au sud et à l'ouest du pays (enlèvements des personnes étrangères, attaques armées surprises et temporaires). Le tourisme est à la fois outil d'accroissement démographique, du flux migratoire et du développement local. Cela se confirme par les propos d'Olivier O évoquant les deux types de situations distingues dont la première est celle des régions de tourisme de masse, où l'activité plus ancienne se caractérise par une internationalisation du marché depuis les années soixante et celle des régions émergentes où se construisent les nouveaux lieux touristiques. Le phénomène migratoire est plus frappant dans le second cas mais il n'en demeure pas moins une réalité sur tous les marchés; dans les lieux où l'activité est mieux structurée, des déplacements saisonniers sont devenus des migrations définitives, faisant alors du tourisme «une activité peuplant», tandis que d'autres migrations temporaires alimentent le marché [1]. Dans ce cas le tourisme devient un outil renforcement du flux migratoire à travers la mobilité croissante qui se justifie aussi par les interrelations entre flux touristiques et flux migratoires sont de plus en plus complexes et intenses. Les flux se stimulent réciproquement, et les touristes s'impliquent davantage dans ces lieux touristiques, lieux que les migrants utilisent également dans leur logique de déplacement

vers les régions les plus développées. Le lieu touristique n'existe qu'à travers les mobilités et le marché touristique est au cœur de trajectoires migratoires variées et renouvelées dans un contexte international contraignant. La limite supérieure pour un séjour touristique est d'un an pour les organismes officiels de recensement de l'activité, en fait au-delà de trois mois, le visiteur ne peut plus être considéré comme touriste, il devient un «résident» même si son visa reste touristique.

Le désir de changer de cadre de vie peut aussi nécessiter un changement d'activité. Le migrant s'oriente alors vers les locations touristiques, le commerce, l'artisanat. Les investissements de départs peuvent être modestes, l'expérience relève avant tout d'une volonté et de stratégies personnelles.

La réflexion sur les enjeux migratoires du marché touristique doit être replacée dans le contexte actuel qui vise à contrôler les migrations vers le Nord en contrepartie d'un développement dans les pays d'origine [1]. Avant la pratique du tourisme déguisé en migration vers les pays du Nord, pour certains pays africains au sud du Sahara, le motif déterminant de départ (dans les conditions où il s'effectue) serait d'abord la pauvreté extrême. Cela explique l'installation de migrants dans un pays voisin relativement plus riche (Burkinabais en Côte d'Ivoire, avant la crise actuelle dans ce dernier pays; Nigériens et Maliens au sud de l'Algérie; Nigériens, Maliens ou Tchadiens en Libye), ou des migrations transfrontalières de courte durée, notamment entre les pays cités ci-dessus. Les estimations disponibles sur ce type de migrations indiquent que, sur 100 000 Africains du sud du Sahara passant en Afrique du Nord chaque année, près de 15% seulement tentent d'aller jusqu'en Europe [2]. En réalité économique établie, le marché touristique est au cœur de trajectoires migratoires variées et renouvelées dans un contexte international de plus en plus contraignant. Les lieux touristiques, anciens et émergents, constituent d'intéressants laboratoires pour analyser les logiques des mobilités contemporaines et leurs recompositions multiformes. Ils constituent des plates-formes qui reçoivent des flux de touristes et de travailleurs à partir desquelles s'établissent de nouvelles trajectoires migratoires.

2.1.- Caractéristiques du tourisme au Niger et dans le Nord du Niger

Le tourisme est une activité économique parce qu'elle permet le développement socio-économique d'un pays par le nombre d'emploi des jeunes, les revenus générés aux compagnies de transport aérien et terrestre, aux guides, aux hôteliers, aux agences du tourisme et aux collectivités de la région ou du pays. A titre d'exemple, en 2006, le Niger était devenu de plus en plus un pays d'attraction touristique avec 63.000 visiteurs étrangers. Les activités touristiques généraient des revenus estimés à 32 Milliards de francs CFA équivalant à 1,7% du PIB, et des emplois permanents estimés à plus de 8700. Les infrastructures d'accueils sont au nombre de 87 hôtels toutes catégories confondues qui totalisent 2023 chambres [3].

En 2000, la région d'Agadez comptait plus de 150 agences de voyages enregistrés officiellement par la direction régionale du tourisme. Chaque agence offrait en moyenne une dizaine d'emploi. Certaines agences disposent de plusieurs véhicules qui varient de deux à dix. Avec le problème sécuritaire, certaines agences se sont délocalisées vers certaines régions du Niger, ou d'autres ont simplement disparu [4].

Au début des années 90, la région est témoin d'un conflit militaire et de troubles civils importants qui poussent le gouvernement nigérien à demander à l'Unesco la

protection du site, créant ainsi la plus grande aire protégée d'Afrique, avec 7,7 millions d'hectares. En 2006, les voyages touristiques sont plus fréquents dans les communes d'Iférouane (22%), de Timia (20%) et de Tabelot (11%) sur les 14 communes que comptait la région d'Agadez [5].

C'est ainsi qu'à partir de 2007 avec l'insécurité causée par le Mouvement Niger pour la Justice (MNJ), l'effectif d'agences de tourisme est passé à 69 agences déclarées et 49 agences recensées inactives. En 2016, seule une vingtaine d'agence existe et huit agences seulement ont pu renouveler leur autorisation d'exercice. Certaines hésitent encore bien qu'elles veulent bien renouveler malgré la situation morose de l'activité avec le retour progressif de la paix et la sécurité dans cette zone Nord du Niger [6].

Le tourisme, la migration et le transport sont des phénomènes culturels pour les populations autochtones, nomades d'Agadez. Le tourisme régional doit se servir des opportunités offertes comme la réhabilitation de certains sites de la ville d'Agadez et la reconquête de la paix chèrement acquise et consolidée par des importants événements (flamme de la paix, plusieurs ateliers et débats régionaux autour de la paix). En dépit du ralentissement de l'activité touristique, l'emploi dans le secteur du tourisme a connu une réduction drastique au profit de la découverte de l'or dans la région. L'apparition de cet or (Djado Tchibarakatan) a drainé un monde venant de tous les pays voisins. Les jeunes en activité comme les maraîchers et les autres artisans de la ville d'Agadez ont rué vers les sites d'exploitation anarchique et artisanale d'or. Les acteurs du tourisme sont multiples, ils se composent des agences du tourisme, des hôteliers, des restaurateurs, les bars, les night club, les familles conservatrices d'accueil des touristes (logeurs) artisans, des chasses touristes, les guides touristiques des agences et indépendants, les lieux de loisirs…).

Il existe trois (3) différents pôles touristiques au Niger à savoir la région d'Agadez, la région du fleuve et le pôle du centre-est autour de Zinder.

2.1.1.- La région d'Agadez

Le pôle principal d'attraction touristique est la région d'Agadez compte tenu de la qualité et de la diversité de son potentiel culturel, préhistorique et touristique. Elle constitue un véritable creuset de cultures et de civilisations depuis la préhistoire. Son influence a été très marquante pour l'ensemble des communautés de l'espace nigérien. La réserve naturelle nationale de l'Aïr et du Ténéré recèle de nombreuses peintures et gravures rupestres. L'artisanat y est florissant, la vieille ville d'Agadez attire de nombreux touristes lors de sa fête du Bianou, et d'autres fêtes traditionnelles comme la « Cure salée» à Ingall, et le « festival de l'Aïr » à Iférouane.

2.1.2.- La région du fleuve

Le deuxième pôle touristique se situe dans la région du fleuve Niger avec notamment le parc W, qui fait l'objet d'études en raison de son statut de réserve de biosphère, de nombreux sites archéologiques et ethnologiques et le Musée national de Niamey.

2.1.3.- Pôle du centre-est, autour de Zinder

Le troisième pôle, à développer, se situe au centre et à l'est du pays autour notamment de la vieille ville de Zinder, des traditions des Peuls et de la culture Kanouri et

Toubou [7].

Tourisme dans la région d'Agadez

Le Nord du Niger regorge des potentialités touristiques et des curiosités (Les ruines de Djado et d'Assodey, les oasis, les anciennes villes comme Agadez, le Ténéré…). L'activité touristique c'est non seulement la clientèle, c'est-à-dire les voyageurs qui sont des occidentaux et les ressortissants des pays en développement, puis les agences touristiques, les hôtels, les artisans, les populations et les sites cibles. Elle est conditionnée par ses éléments dont le plus important est la sécurité des touristes, s'y ajoute les infrastructures d'accueil, la sécurité de la zone et l'hospitalité des populations la variété des surprises culturelles mais aussi celle de la nature. La publicité et l'efficacité du service, mais aussi la satisfaction des touristes, la publicité à l'extérieur, organisation des grandes festivités d'envergure, culturelles (festival) et des expositions et foires. Le tourisme fait rentrer des devises, il fait employer une bonne partie de la population (artisans, guides, chauffeur, chameliers, auberge, hôtels… et contribue au rayonnement de la zone. Il fait promouvoir l'échange culturel, la communication entre les peuples et attire des donateurs (ONG et associations). L'objectif du tourisme est la découverte, l'échange culturel, et le brassage intercommunautaire. Pour une relance du tourisme durable, il importe de promouvoir le tourisme intérieur qui consiste à amener les nigériens à découvrir leur territoire (colonies des vacances, les excursions, les manifestations nationales culturelles et tournantes jusqu'au sein des départements du Niger). Cette relance du tourisme doit aussi passer par le renforcement des mesures sécuritaires en créant une équipe spéciale des forces de défense et de sécurité formée et outillée avec l'appui du ministère en charge du tourisme. Une forte sensibilisation à l'endroit des populations le rôle et l'usage des hôtels afin de combattre les préjugés. La situation actuelle d'insécurité frontalière et dans les pays voisins (Lybie, Mali), les autorités doivent obliger les agences de passer par le gouvernorat pour une demande d'escorte avec un circuit bien balisé sans changement d'itinéraire afin d'éviter et minimiser les risques et les désagréments. L'Etat doit subventionner les agences, réduire le coût très élevé d'escorte pour les agences. Ces derniers auront l'obligation de respecter les itinéraires et éviter les sites extrêmement isolés. Les sites doivent être rénovés et circonscrits dans un rayon bien connu et sécurisé.

La région d'Agadez dispose d'un patrimoine culturel riche et varié, perpétué à travers l'organisation régulière de nombreux événements culturels, ce qui est à la base de l'inscription de la vieille ville d'Agadez, ainsi que la musique « Inzad » au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le sous-secteur culture ne peut être dissocié des sous-secteurs tourisme et artisanat qu'il alimente et embellit particulièrement en ce qui concerne les us et coutumes des populations nomades. Ces trois secteurs constituent la vitrine de l'identité de la région en particulier et celle du pays entier en général. Ce pendant, force est de constater aujourd'hui, qu'ils connaissent un déclin lié au classement de la région en « zone rouge » entravant toutes activités touristiques et connexes. L'absence du tourisme au niveau de la région a engendré l'abandon et ou la régression de certains métiers tels que la bijouterie, la maroquinerie, la sculpture, le guide touristique, l'accompagnateur, les voyagistes y compris certaines agences du tourisme de renom, etc. [8].

La région d'Agadez compte en 2016, quatorze (14) hôtels et cent trois (103) emplois permanents créés. Ces hôtels comptent deux cent quarante un (241) chambres et trois cent quatre-vingt-cinq (285) lits. Ces chiffres sont très insuffisants pour cette région, puis avec la relance du tourisme pourrait permettre aux hôteliers, restaurateurs, les

auberges et les agences de multiplier leur capacité d'accueil par trois ou plus. La région est potentiellement riche en sites touristiques. Elle est dotée aussi des infrastructures modernes (aéroport, nouvelles sites en pleine ville) et d'un lycée professionnel du tourisme créée en 2012-2013 qui produisent des agents qualifiés dans la profession du tourisme sur toute la chaine [7]. Malgré tout, la relance de cette activité économique de la région doit être couplée à la mise en valeur des zones sahariennes avec une politique de promotion de l'agriculture oasienne irriguée. Cette initiative pourrait être une alternative à défaut d'atteinte d'une situation d'un tourisme florissant des années 90. Elle permettra de créer des emplois complémentaires à ceux générés par le tourisme. Enfin, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat collaborera avec les ministères en charge des enseignements (supérieurs, secondaires, primaires), de la culture, de l'intérieur et de la jeunesse pour une promotion durable du tourisme au Niger. Le principal enjeu qui est la valorisation et la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de la région doit nécessairement passer par le perfectionnement des acteurs, la sécurisation de la production artisanale à travers l'identification de débouchés sûrs, le développement des filières porteuses et la promotion des produits touristiques, culturels et artisanaux à des fins de consommation locale, la promotion du tourisme interne [7].

Conclusion

Face à la situation actuelle d'incertitude et de l'insécurité dans les zones touristiques, le tourisme est redevenu une activité au ralenti. Aussi, les entraves à l'activité sont nombreuses, elles sont liées à l'insuffisance des infrastructures, l'impraticabilité de certaines pistes et l'insécurité résiduelle citée ci haut (terrorisme) sans évoquer le manque de formation et d'appui à certains acteurs du secteur. Cette situation pousse à s'interroger sur quelles perspectives? Que faire afin de restaurer le tourisme au Niger ? L'état nigérien doit à travers le renforcement de la sécurité dans toutes les zones touristiques avec le concours des populations locales et ses partenaires; la restauration d'abord de la quiétude et la cohésion sociale, ensuite organisation des activités de sensibilisation (foires) pour l'installation la confiance extérieure et une paix durable; le développement d'un tourisme écologique et utilitaire qui permettrait la promotion de la culture nigérienne à l'étranger et une la valorisation des sites. Si toutes ces conditions et perspectives sont remplies, le touriste est un véritable outil de développement et facteur incontestable de paix et de cohésion sociale.

Références bibliographiques

[1].- Olivier D., 2002.- Tourisme, travail, migration: interrelations et logiques mobilitaires, Revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 18 : 7-37 URL: http://remi.revues.org/1676; ISSN: 1777-5418.

[2].-Mehdi L., 2006.- Les causes multiples de l'émigration africaine irrégulière, Population & Avenir, 1/2006; (n° 676) : 4-7. URL: http://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2006-1-page-4.htm

[3].- Alghoubas Adouma I., 2011.- Situation actuelle du tourisme au Niger, publié le 3 décembre 2011, Atelier des Médias/ RFI ; le 3 décembre 2011 à 2:51, http://atelier.rfi.fr/profiles/blogs/situation-actuelle-du-tourisme-au-niger.

[4]- Sahel Dimanche (2013); Tourisme au Niger: Problèmes et perspectives, Journal hebdomadaire publié le lundi 14 janvier 2013.

[5]- République du Niger, 2016.- Rapport annuelle de la direction régionale du tourisme et de l'artisanat d'Agadez. In Annuaire des Statistiques Régionales 2012 – 2016 de la Région d'Agadez, Edition 2018, 161 p.

[6].- Marko S. et Mohamed A., 2007.- Le tourisme dans les communes rurales de Timia et d'Iférouane; Rapport final, LUCOP; Programme Tahoua Nord; 76p.

[7].- Région d'Agadez, 2010.- Synthèse des travaux et rapports des commissions du forum d'Arlit; Thème: Problématique de la paix et de la sécurité dans le département d'Arlit du 3 au 5 juin 2010.

[8].- République du Niger, 2016.- Plan de développement régional (PDR) d'Agadez 2016-2020, Agadez, février 2016; 262p.